LES DOMAINES CÉLÈBRES

MORTEFONTAINE

Le Domaine de Vallière

SES SITES
SES CURIOSITÉS
SON HISTOIRE

PAR

J.-H. VOLBERTAL

de la Société des Gens de Lettres
Membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

EN VENTE :

A MORTEFONTAINE

A la Conciergerie du Domaine | Hôtel de la Providence

A SENLIS

Librairie de Mme Pierrard-Dagonneau, rue Saint-Pierre

Prix : 3 fr. 50

IMPRIMERIES RÉUNIES DE SENLIS

1924

Hommage de l'Auteur
à Mr Michel Jouvin, son ami,
Reims le 9 Novbre 1926

MORTEFONTAINE

LE DOMAINE DE VALLIÈRE

DU MÊME AUTEUR :

AUX ENVIRONS DE PARIS :: UN DOMAINE CÉLÈBRE

ERMENONVILLE

SES SITES — SES CURIOSITÉS — SON HISTOIRE

"Ermenonville" n'est plus en vente qu'aux imprimeries réunies de Senlis qui en ont l'exclusivité par suite D'accord.

LES DOMAINES CÉLÈBRES

MORTEFONTAINE

Le Domaine de Vallière

SES SITES
SES CURIOSITÉS
SON HISTOIRE

PAR

J.-H. VOLBERTAL

de la Société des Gens de Lettres

Membre de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

IMPRIMERIES RÉUNIES DE SENLIS

1924

Tous droits de traduction
et de reproduction
interdits pour tous pays

PREMIÈRE PARTIE

Description du Domaine

« Laissez-moi régner à Mortefontaine... »

Supplique de Joseph Bonaparte
à son frère Napoléon.

PROMENADE PRÉLIMINAIRE
DANS LE VILLAGE

LES PRÉTENDUES DIVINITÉS GAULOISES

LA FONTAINE LE PELETIER

Si l'on vient de Paris, c'est la ligne de Creil qu'il faut prendre jusqu'à Survilliers où déjà l'ancien château de Joseph Bonaparte apparaît au voyageur comme une évocation anticipée du célèbre passé de Mortefontaine.

Pour franchir les quatre kilomètres qui séparent Survilliers de Mortefontaine, les voitures ne manquent pas, dans la belle saison surtout.

A l'arrivée, une promenade préliminaire dans le village ne pourra que donner un intérêt de plus à la visite du grand parc.

Mortefontaine (*mortuo fonte*), situé dans la riante vallée de la Thève, est une petite commune voisine de la forêt d'Ermenonville, à 13 kilomètres de Senlis.

L'historien Müller, après nous avoir appris que Mortefontaine fut érigé en paroisse en 1276, se pose une question : « D'où viennent, se demandait-il en 1896, les débris de statues qui se dissimulent sous le lierre à la porte du pauvre édifice ? »

Le pauvre édifice — on l'a deviné — c'est l'église.

Regardez son portail; vous y verrez, à gauche, un saint décapité portant sa tête dans une main.

A droite, une autre statue.

Eh bien, sans en avoir l'air, elles ont, toutes deux, une histoire curieuse.

Vers 1830, au temps où l'illustre Gérard de Nerval décrivait, de sa plume enchanteresse, son cher pays du Valois, la façade de la vieille église se trouvait dans le pire état de délabrement; l'ensemble menaçait ruine et le lierre, qui achève de donner aux ravages du temps ce je ne sais quoi de mystérieux, avait envahi cette façade.

Peut-être même quelques débris des statues gisaient-ils déjà sur le sol.

Toujours est-il que de prétendus archéologues de l'époque soutenaient avoir découvert là, deux idoles l'*Esus* et le *Cernunnos* des Gaulois.

C'est Gérard de Nerval lui-même qui nous l'apprend au chapitre IV d'*Aurélia*, et c'est donc à lui que les saints de Mortefontaine doivent une telle célébrité.

En ces dernières années et depuis le temps où

Müller les a vus, on les a restaurés, débarrassés de leur enveloppe de lierre, de sorte que nul ne songe aujourd'hui — pas même un archéologue — à les prendre pour l'*Esus* et le *Cernunnos* des Gaulois.

Allons voir, maintenant, l'autre curiosité du village, la *fontaine Le Peletier*.

Vers le milieu de la grande rue, on voit, adossé au mur du parc de l'ancien château, à gauche de la grille d'entrée, un encadrement de pierres massives au milieu duquel se découpe une grande arcade en plein cintre. Au-dessus de la courbe, un panneau également de pierre où l'on remarque, sculptée en relief, cette petite scène :

La mer dont on voit se dessiner l'ondulation des vagues; sur la mer un navire aux voiles larguées; de chaque côté, couchés au bord de l'onde : Neptune et Amphitrite, le dieu et la déesse de la mer.

Au bas du monument, gravés sur un tableau de pierre rapporté, on lit ces vers :

Des bords fleuris où j'aimais à répandre
Le plus pur cristal de mes eaux,
Passant, je viens ici me rendre
Aux désirs, aux besoins de l'homme et des troupeaux.

En puisant les trésors de mon urne féconde,
Songe que tu le dois à des soins bienfaisants
Puissé-je n'abreuver du tribut de mon onde
Que des mortels paisibles et contents.

Cette fontaine — c'est elle qui nous le dit — a aussi son histoire.

Au XVIII[e] siècle, au temps où Monsieur de Mortefontaine, — c'est ainsi qu'on avait appelé le conseiller d'Etat Le Peletier, — était propriétaire du domaine et venait de créer à l'instar du Marquis de Girardin, ses parcs romantiques, le village, ainsi que son nom seul paraîtrait l'indiquer, était depuis fort longtemps privé d'eau, ce qui ne manquait pas de faire la désolation des habitants.

C'est alors que Le Peletier, grand ami des humbles et qui n'en était pas à une libéralité, fit entreprendre, à grands frais, d'importants travaux pour l'adduction des eaux de Montmélian à Mortefontaine distant de plus de quatre kilomètres (1).

Pour parfaire son œuvre bienfaisante et pour en perpétuer le souvenir et l'exemple, il fit construire, toujours à ses frais et naturellement dans le goût de l'époque, cette fontaine qui fait la joie des habitants et dont Gérard de Nerval n'a pas omis de mentionner, dans trois de ses œuvres, le Neptune et l'Amphitrite (2).

Et voilà pourquoi j'ai conseillé au visiteur une promenade dans le village, comme devant donner un intérêt de plus à la visite du domaine.

(1) Paulmier et Macon, *Montmélian, Plailly, Bertranfosse et Mortefontaine.* Annuaire de la Société Archéologique de Senlis 1909-1910.

(2) *Aurélia, La Bohême Galante et Angélique.*

En effet, Le Peletier n'en fut-il pas le créateur et Gérard de Nerval le grand admirateur, lui qui nous a laissé dans la *Bohème galante* ce cri de cœur : « *Les ombrages d'Ermenonville, les solitudes de Mortefontaine, n'avaient plus de secrets pour moi. Deux de mes cousines habitaient par là. J'étais fier de les accompagner dans ces vieilles forêts, qui semblaient leur domaine.* »

I

LE GRAND PARC DE VALLIÈRE [1]

LA STÈLE AUX COMBATTANTS

L'HOTEL D'ORMESSON DISPARU

LA GROTTE DES AMOURS

Enivrez-vous de tout ! Enivrez-vous, poètes !
Des gazons, des ruisseaux, des feuilles inquiètes.
(Victor Hugo, *Les Feuilles d'Automne.*)

Quittant la fontaine, revenons sur nos pas, vers le village et en suivant la grande rue qui est la route de Fontaine-les-Corps-Nuds.

On aperçoit bientôt deux grilles. Laissons celle de droite qui est l'entrée de l'ancien château de Mortefontaine, et, après avoir franchi celle de

(1) *Nota.* — Une journée entière étant de toute nécessité pour la visite du parc, il sera indispensable de ne visiter, le matin, que les choses décrites aux 3 ou 4 premiers chapitres, et de réserver les autres pour l'après-midi.

gauche, jetons un regard sur l'habitation du concierge.

C'est une coquette construction en pierre blanche avec large porte à arc en plein cintre, à fenêtre surmontée d'un fronton triangulaire; le tout flanqué d'une élégante tourelle dont le toit, en cône délicatement effilé se dresse dans la verdure de la façon la plus gracieuse (1).

La Stèle aux Combattants

Voici maintenant, au seuil de la visite du parc, le lieu et le moment de saluer la *Stèle* et la mémoire de ceux dont elle garde les noms.

Tournant le dos à la grille, dirigeons-nous en droite ligne, vers une grande pelouse de forme à peu près triangulaire et bordée d'arbres.

C'est la partie désignée sur les anciens plans par le nom de *Larris* (2).

La pierre, dont la blancheur se détache sur le fond sombre de la verdure, apparait bientôt.

(1) Autrefois, lorsque l'ancien Château faisait partie du domaine, on passait du petit parc dans le grand parc, par un tunnel traversant la route et qui existe encore.

(2) Appellation spéciale au pays du Valois pour désigner les terrains qui accusent une pente plus ou moins prononcée.



La Stèle à la Mémoire des Combattants.

C'est la Stèle érigée par la sollicitude de M. le Duc et de Madame la Duchesse de Gramont à la mémoire de huit combattants de la grande guerre, ayant, à différents titres, appartenu à leur maison.

Deux de ces héros, le Capitaine et le Lieutenant de Gramont étaient les neveux du Duc.

La partie principale du monument affecte une forme pyramidale à quatre pans et dont les faces aboutissent à un sommet tronqué.

Cette partie repose sur un piédestal carré, au moyen d'un entablement dont l'architrave est ornée d'élégantes moulures.

Sur la face de la pyramide on lit les huit noms :

Capitaine Adrien de Gramont,
Lieutenant Sanche de Gramont,
Georges Brimeur,
Louis Delanoux,
Antoine Dugarin,
Pierre Parent,
Edouard Pécley,
Marius Sement.

Sur le piédestal :

La Maison de Gramont
A ses Morts de la
grande guerre 1914-1918

L'Hôtel d'Ormesson

Maintenant, revenons sur nos pas jusqu'au chemin qui mène, vers la gauche et sous d'épais ombrages, à la rive du *Lac Colbert*.

Ce chemin est bordé, du côté opposé au lac, par un côteau escarpé au sommet duquel se dressait jadis un coquet pavillon appelé l'*Hôtel d'Ormesson*, du nom de Madame d'Ormesson, fille de Le Peletier, créateur des parcs.

De cette construction il ne reste plus trace.

Madame d'Ormesson qui ne se lassait pas des splendeurs du domaine, s'était fait construire ce pavillon pour mieux contempler le merveilleux panorama qui se déroulait à ses yeux.

Gravissons par quelque sentier le côteau jusqu'au faite.

De là, le regard de cette femme embrassait l'ensemble du paysage avec ses quatre lacs où se mirent toujours leurs îles verdoyantes, et dont l'un d'eux, le *lac de l'Epine* étale une nappe de 37 hectares.

Depuis le bois du Deffay, jusqu'à la métairie de *La Grange* et le pittoresque et solitaire ermitage de la *Roche pauvre*, rien n'échappait à son admiration, rien des harmonieux contrastes des gazons fleuris, des massifs de pins et des prairies fertiles

avec la sévère aridité des roches; rien de cette admirable floraison de rêve et de poésie.

Dans un horizon plus lointain, elle pouvait apercevoir le fameux plateau sablonneux de la *butte aux Gens d'Armes* et, plus loin encore, par delà les forêts, le gracieux clocher de la cathédrale de Senlis.

Peut-être, à cette époque, la végétation n'avait-elle pas encore envahi cette grande scène romantique faite de nature et d'art. Mais aujourd'hui encore, une ascension au plateau d'Ormesson s'impose au visiteur s'il veut avoir l'exacte impression d'un domaine qui peut avoir son égal mais que nul autre n'a surpassé.

La grotte des Amours

Quelques pas plus loin, sur le même côteau, on voit une grotte profonde, construite en pierres énormes, c'est *la grotte des Amours* dont la position est du plus heureux effet.

N'eût-on aucune idée précise de ce que fût, en XVIII[e] siècle, l'art paysager, un premier coup d'œil jeté, en passant, du haut de ce plateau peut suffire à révéler à tout observateur le caractère nouveau que cet art vint tout à coup imprimer à l'humble fief qui nous est décrit dans un registre d'aveux de 1654. Et s'il est vrai que l'homme, selon l'opinion de

l'historien Müller, « *n'a pas traité, comme à Versailles, avec une nature ingrate,* » il n'est pas moins certain que dans ce vaste champ d'action qui, au temps de Le Peletier, ne mesurait pas moins de dix mille hectares, l'art paysager, ici comme à Ermenonville, a dû faire appel, à la fois, à une conception grandiose et à un travail gigantesque pour faire sortir d'un amas de terres incultes, les beautés que nous admirons aujourd'hui.

Ici comme à Ermenonville, il s'agissait de *composer des paysages* tout différents des insipides ratissages de Versailles, et de faire refleurir, selon le mot d'un écrivain, *l'idylle antique, traduite une seconde fois d'après Gessner.*

C'est l'œuvre immense qui fut accomplie dans les circonstances qu'il sera intéressant de rappeler dans la seconde partie de cette étude.

Mais, poursuivons notre visite que l'étendue du domaine doit rendre assez longue.

II

LE LAC COLBERT

LE ROCHER — LA TOUR DUBOSQ

LE PONT SEC

Sur ces vastes rochers confusément épars
Je crois voir le génie appeler tous les arts.
(Delille. *L'Homme des Champs*, chant III).

Le Lac Colbert

Quittons le plateau d'Ormesson et descendons par le même sentier.

Ici commence le *lac Colbert* qui s'étend de toute sa forme oblongue jusqu'à la route de Charlepont, en voisinant de très près, sur la moitié de sa longueur, avec le *lac Vallière*.

Au bas du sentier, un pont de bois, *le Pont Colbert* qu'il faut traverser.

Sur la rive opposée, en haut du rideau, passe un chemin qui conduit jusqu'au sommet d'une colline, à travers un délicieux fouillis de verdure et de fleurs où la végétation luxuriante à souhait semble avoir rassemblé toute la flore de la région.

Le Rocher

L'illustre *Rocher* n'est qu'à quelques pas, sur la partie supérieure du versant qui regarde les lacs, presque en face du pont de bois que l'on vient de passer.

Il est prudent, pour découvrir le rocher sans trop chercher, de ne pas perdre de vue ce versant assez embroussaillé.

On se trouve bientôt en présence d'une masse dont la longueur est de 8 à 10 mètres, la hauteur de 4 mètres, et la partie visible de la largeur, c'est-à-dire la partie non enfouie dans le talus, de 4 à 5 mètres.

Véritable petite montagne de pierre d'un impressionnant aspect et dominant de toute sa royauté les roches voisines dont l'aridité jette sur les frondaisons du côteau, les plus harmonieux effets d'un contraste où tout vient se mêler sans se confondre.

On lit toujours, sur le flanc du rocher, ce vers de Delille, tiré du quatrième chant de son poème des Jardins :

Sa masse indestructible a fatigué le temps.

On sait que Delille et aussi Buffon, amis de Le Peletier, prenaient plaisir à se rendre souvent à Mortefontaine pour aider de leurs conseils, le créateur des parcs.

Les biographes de Bernardin de Saint-Pierre ne

nous disent pas si c'est l'inscription du rocher qui inspira à l'auteur de *Paul et Virginie*, cette réflexion à propos des inscriptions lapidaires : « *Il me semble alors qu'une voix humaine sorte de la pierre et se fasse entendre à travers les siècles.* »

Quoi qu'il en soit et pour ce qui est du rocher de Mortefontaine, si sa masse indestructible a fatigué le temps, la foudre, un jour, se montra plus puissante que le temps. Car cette masse que l'on admire aujourd'hui n'est plus que la moitié d'elle-même.

Un jour de violent orage, le rocher primitif fut brisé en deux morceaux et l'autre moitié du bloc roula trois ou quatre mètres plus bas, sur la pente du rideau, où on la voit toujours.

Ce géant subit ainsi le sort de son frère de Locmariaquer, en Bretagne, le *Men-er-Groach*, le plus grand monument préhistorique du monde, brisé, lui aussi, dans les mêmes circonstances.

Un auteur, en 1855, écrivait que « du haut de « l'immense rocher, on plonge sur tout le paysage, « on embrasse d'un seul regard, les quatre lacs qui « font de leurs vastes nappes d'eau un miroir « mouvant où se reflètent les grands arbres du bois « du Deffay. »

Or, on pouvait, tout au plus, voir les trois lacs Colbert, Vallière et La Grange, ainsi que le bois du Deffay, mais à la condition, je crois, que ce fût à

une époque de l'année où les arbres sont dépouillés de leur feuillage.

En été, on aperçoit bien les deux premiers lacs, mais toutefois, à travers les branches.

Et ce dont je doute fort, c'est que, même en faisant sur soi-même un quart de tour à droite, on pût contempler la vaste nappe du lac de l'Epine.

L'auteur de 1855 a dû, j'imagine, faire un rêve ce jour-là.

La Tour Dubosq

En quittant le rocher, montons toujours par ce même chemin boisé et bordé de grès énormes.

A 150 mètres à peine, au point culminant de la colline qui domine le *lac de Vallière*, se dressent, dans tout ce que des ruines peuvent inspirer au poète, de plaintif et de désolé, les vestiges de la *Tour Dubosq*.

La brise elle-même qui gémit dans les débris de pierres, ajoute, de sa note lugubre, à la mélancolie du tableau.

Par contre, ce dernier reste d'un brillant passé a aussi sa végétation comme le beau site qui l'environne. Des plantes s'attachent à ses murs meurtris par le temps; elles se glissent sous leurs cintres et les embrassent comme des lianes, en épousant leurs formes, semblant vouloir les ranimer par la vie qu'elles répandent autour d'eux.

L'histoire de cette tour est, à la fois, simple et touchante.

Le créateur de Mortefontaine dont les bontés lui attiraient toutes les sympathies, avait su se faire aimer de ses familiers au point que c'était à qui s'ingénierait à lui plaire.

C'est ainsi que son architecte, du nom de Dubosq, imagina de contribuer à la décoration du domaine par l'érection de cette tour, en l'absence et à l'insu du maître.

Celui-ci profondément touché d'une aussi délicate inspiration, exprima le désir que la tour portât le nom de l'architecte.

Il ne reste plus aujourd'hui de l'édifice que deux pans massifs de murailles, dont l'un, en face du lac, donne une idée de ses majestueuses proportions.

C'est de là, en réalité, plutôt que du rocher, que se déroule un horizon immense. C'est de là que le regard peut embrasser trois des lacs encadrant le bois du Deffay; et dans le vert sombre de ce joli bois, la silhouette de l'imposant château de Vallière.

Le Pont Sec

A une faible distance des ruines de la *Tour Dubosq* et dans la direction du château et du grand lac, on passe sur le *Pont Sec* qui brave, au milieu d'une austère et poétique solitude, la gueule béante d'un profond ravin.

III

LA FONTAINE CLAUDINE

LA CABANE DU PÊCHEUR

LE PAVILLON DE VALLIÈRE

Elle murmure : Oh ! quelle joie !
Sous la terre il faisait si noir !
Maintenant ma rive verdoie
Le ciel se mire à mon miroir !
(Théophile Gautier. *La Source.*)

La Fontaine Claudine

Du pont Sec on peut descendre par un sentier, jusqu'au bord du lac de Vallière.

Etant en face du lac, si on se dirige vers la gauche, on ne tarde pas à voir, au pied d'un petit côteau verdoyant, la *Fontaine Claudine.*

Sa source jaillit, avec un discret murmure, sous une grotte faite de grès massifs et tapissée à l'intérieur de petits galets.

Toujours, comme au temps du roi Joseph, de jolis peupliers, plantés en rond, lui font une garde fidèle, en l'abritant de leur ombrage.

La Cabane du Pêcheur

Un peu plus à gauche, et tout près de la pointe du lac, on voyait encore, il n'y a pas 30 ans (1), la *Cabane du Pêcheur* dont la forme élégante et rustique faisait l'admiration des visiteurs.

Sur l'emplacement qu'elle occupait on remarque, aujourd'hui, un grand banc de pierre qui semble inviter le promeneur à contempler les deux belles nappes d'eau qui s'offrent à ses regards en lui reflétant dans une douce harmonie des lumières et des ombres, le merveilleux paysage d'alentour.

Dans le sens opposé, vers l'entrée du parc, apparaissent, dans un cadre de feuillage, les molles ondulations de terrain, œuvre exquise du paysagiste.

Le Pavillon de Vallière

Quittons ce lieu de repos, et allons évoquer les souvenirs du *Pavillon de Vallière*.

L'itinéraire le plus court et le plus agréable est de suivre le chemin qui longe, en le contournant, la rive du lac de Vallière, par la fontaine Claudine.

On arrive devant la partie étroite du grand *lac de*

(1) Müller, *Senlis et ses Environs*, 1896.

l'Epine. A cet endroit sont les béliers hydrauliques, et, probablement à l'emplacement ou non loin de l'emplacement d'une ancienne *fabrique* qui exista jusqu'au temps du Prince de Condé, où elle tomba en ruines.

En suivant quelques pas vers la gauche, un chemin séparant les deux lacs, on trouve à droite une vieille construction. C'est le *Pavillon de Vallière*.

Ce pavillon que reflète dans ses eaux limpides le lac du même nom, est composé d'un rez-de-chaussée seulement, avec porte d'entrée dont l'embrasure est ornée d'un encadrement de pierre en saillie se terminant en une légère ogive à lancette avec archivolte à trois moulures.

Sous cette arcade ogivale on remarque un tympan trilobé rapporté.

Quatre marches de pierres massives forment un rustique perron; sur le devant, trois fenêtres et autant derrière.

Sous les trois fenêtres de la façade principale on voit un vieux banc de pierre de toute la longueur de cette façade.

Là, tout est lumière. Le ciel et l'eau vous inondent de leurs douces clartés. La vue du lac est inlassablement belle.

Le pavillon de Vallière fut élevé sur les ruines

d'un manoir fortifié (1) qui remontait aux règnes de Louis VI Le Gros, de Louis VII et de sa troisième femme, la reine Alix de Champagne, mère de Philippe-Auguste, lequel — on le verra plus loin — disposait du fief de *Mort-taon*, compris, ainsi que celui de Vallière, dans la chatellenie de Montmélian, et, comme tel, ayant appartenu à la Couronne.

On verra de même, dans la seconde partie du livre, l'histoire de l'ancien fief de Vallière dont M. le Duc de Gramont a ressuscité le nom pour le donner à son domaine actuel.

Pour ne pas anticiper, qu'il me suffise de rappeler seulement le grand fait historique dont le pavillon de Vallière fut le théâtre.

Construit en 1800 sur les ruines du fief, ainsi que je viens de le dire, il était à peine achevé que l'année suivante, les représentants de la République française et les plénipotentiaires des nations intéressées, signaient, dans l'une de ses salles, les préliminaires de la paix d'Amiens dont le traité définitif fut conclu en cette ville quelques mois plus tard, le 25 mars 1802.

(1) Registre d'aveux de Jacques Le Coigneux. Archives Nationales, § 2532.

— Répertoire archéologique du Département de l'Oise, 1862.

— Paulmier et Macon. Annuaire archéologique 1909-1910.

IV

LA MÉTAIRIE DE LA GRANGE
LE LAC DE LA GRANGE ET L'ARCHIPEL
LE CHAOS ET LA ROCHE PAUVRE
LA COLLINE DE L'HOMME MORT

A quelques pas du *pavillon de Vallière*, de l'autre côté de la route et en face du lac de La Grange, se trouve *le lavoir*.

Là devait être, au XVIII[e] siècle, la rustique habitation du garde des eaux; et, dans ces parages devait être aussi le *Moulin de Vallière* que nous mentionnent les auteurs de l'époque (1).

Tout cela n'est plus.

Le Chalet de la Grange

Tout près, on aperçoit le pont de pierre sur lequel passe la route de Charlepont; et enfin, à une faible distance, un grand bâtiment en pierre avec dépen-

(1) Thiébaut de Berneaud, *Voyage à Ermenonville et à Mortefontaine*, 1826.

dances, c'est ce qu'on est convenu d'appeler le *Chalet de la Grange*.

En cet endroit, le paysage prend un autre aspect; il devient plus accidenté, plus abrupt, et les collines rocheuses qui l'entrecoupent semblent annoncer déjà la présence de l'effroyable *Chaos*.

La Grange fut une métairie sous Joseph Bonaparte (1), puis, après le départ de ce prince pour l'Amérique, le domaine ayant été loué par sa parente, Madame de Villeneuve, au riche baron Schikler, celui-ci transforma tout simplement la métairie de La Grange en écuries et en chenil.

Aujourd'hui cette construction a repris sa destination première et je puis dire en passant que son métayer actuel, homme fort aimable, est toujours heureux d'indiquer au touriste le chemin de *la Roche pauvre*.

Lac de la Grange et l'Archipel

De sa maison il lui fait admirer le lac de La Grange avec son *Archipel* de sept îles dont l'une est peut-être celle que mentionne un auteur du temps du roi Joseph et qui aurait été consacrée à Buffon (2).

Un cadre de verdure entoure le lac.

(1) Thiébaut de Berneaud, op. cit.
(2) Thiébaut de Berneaud, 1826, op. cit.

Ses iles ne sont pas les iles flottantes du *Meschacébé* que Chateaubriand nous décrit dans *Atala*, mais elles n'en ont pas moins leurs jolis boquetaux dont les arbres balancent mollement leurs flexibles rameaux sur les eaux transparentes.

Jadis on pouvait voir se dresser sur la rive, un *belvédère*, depuis longtemps disparu.

Faut-il s'en étonner ? — Déjà, en 1828, Madame Ducrest déplorait un douloureux contraste entre les splendeurs passées et le délaissement de certains sites, parmi lesquels l'*Archipel* dont les roseaux cachaient les iles (1).

Le Chaos et la Roche pauvre

Après avoir quitté *La Grange*, si on contourne le lac par la gauche, on arrive par un sentier abrupt et rocailleux, à un plateau nu et désolé où se trouve le *Chaos* que surmontent de leur masse imposante, les ruines de la *Roche pauvre*.

Encore un nom que les fabricants de cartes illustrées, à l'exemple de certains guides, écorchent sans pitié, en affublant cette tour du nom de *tour Rochefort*.

Depuis Guillaume de Rochefort, chancelier de France sous Louis XI, jusqu'au Marquis de Roche-

(1) *Histoire des environs du nouveau Paris*, par Labédollière. (Gustave Barda, éditeur).

fort, le plus célèbre publiciste de notre époque, je ne vois pas bien quel Rochefort a pu donner son nom à ce site romantique, ni pour quelle raison.

Il serait peut-être trop simple, avant de publier des erreurs, de consulter les auteurs qui ont écrit spécialement sur ces domaines de la région et qui n'ont jamais mentionné de Tour Rochefort (1).

J'ai dit site romantique, et j'ajoute qu'à l'époque où l'art des jardins irréguliers marqua cette heureuse évolution dont le grand parc de Vallière est l'une des plus parfaites figures, ni Méréville, ni Colombes, avec son « Mont-Joli », ni Monceau, ni Franconville, — à l'exception du *Désert* d'Ermenonville, — n'offrirent, dans les beautés de leurs lignes, un site plus purement romantique, plus hardiment en opposition avec les formes rigides du siècle précédent; aucune de ces créations n'accusa un effort aussi heureux vers l'imitation des réalités de la Nature, imitation qui n'est autre que l'idée du beau et l'essence même de l'art.

Je dirai même que dans tout le parc qui nous occupe, œuvre-type de l'art du paysage au XVIII[e] siècle, le *Chaos* couronné de sa tour massive, ce site sauvage qui émeut et qui charme, y est unique. Il n'en est pas un, peut-être, qui ait aussi

(1) L'auteur anonyme de *3 jours en voyage*, 1828.
Thiébaut de Berneaud, 1826, op. cit.
Müller, *Senlis et ses Environs*, 1896.



Le Chaos et la Tour de la Roche Pauve

entièrement réalisé la conception et le rêve de l'artiste : faire naître dans l'âme, l'impression du mystérieux et la sensation de l'inexploré.

A voir ces roches sombres, couvrant, bizarrement éparses, les flancs escarpés du plateau, dans ce grand silence qui donne au spectacle je ne sais quoi de plus sensationnel, on évoque le célèbre chaos d'Huelgoat, là-bas dans les profondeurs de l'Armorique, où gisent, parmi des ormes et des chênes séculaires, d'innombrables blocs de granit aux formes étranges.

On s'y croirait soudain transporté, s'il ne manquait ici ce que l'on voit là-bas, une rivière, — la rivière de l'Ellez, — venant se précipiter d'une hauteur de 70 mètres, avec un fracas étourdissant, sur ces masses de granit.

Ici, il faut escalader les plus grosses roches qui entourent, comme un imprenable redan, l'édifice en ruines.

On se trouve alors, au point culminant du plateau, en face de l'énorme carcasse de la *Tour de la Roche pauvre, vieux témoin*, nous dit un auteur, *des révolutions terribles qui ont bouleversé la contrée* (1).

De là, se déroule, dans un large et majestueux horizon, un panorama grandiose.

(1) Thiébaut de Berneaud, 1826, op. cit.

Au premier plan du tableau apparait le village de *Thiers*, avec ses ruines d'un château du XIII^e^ siècle; au-dessus, le plateau sablonneux de la *Butte aux Gens d'Armes* et le village de Pontarmé.

Plus à droite, *Neufmoulin*, avec ses ruines et ses vastes grès épars sous des futaies de chênes et de bouleaux.

Et, dans le lointain, le gracieux clocher de la Cathédrale de Senlis.

Plus près, vers l'ouest, et en avant de La Chapelle-en-Serval, des collines boisées portant le *Buisson de Morière*, où semble planer, selon le mot d'un auteur, *l'ombre mystérieuse d'un passé tragique*.

Les Romains y avaient une forteresse, et des fouilles pratiquées sous le buisson de Morière permirent de découvrir de nombreuses antiquités de l'époque Gallo-Romaine, des épées, des armures, des médailles de Faustine et de l'empereur Constantin (1).

Au delà de ces villages, les uns comme endormis dans le fond des vallées, d'autres détachant sur les côteaux, la pierre blanche de leurs habitations, apparaissent les forêts d'Ermenonville, de Pontarmé et de Chantilly, vastes océans de feuillage dont le charme est comme le complément de l'indéfinissable harmonie du tableau.

(1) Répertoire archéologique de l'Oise, 1862.
Et Thiébaut de Berneaud, 1826 op. cit.

La Colline de l'Homme Mort

Après avoir quitté la *Roche pauvre*, on revient vers le grand lac.

Devant ce lac est une colline connue, depuis un siècle, sous le nom de *colline de l'Homme Mort* (1).

L'auteur de 1826, cité, nous raconte, en ces termes, l'histoire de cette colline : « De là (de la « Roche pauvre) nous gagnâmes un gros sorbier « sous lequel, le 21 septembre 1822, deux jeunes « époux, après 18 mois d'un bonheur enivrant, « accablés par la plus atroce proscription, fuyant « un tyran farouche, s'arrachèrent à la vie..... On « nous a donné sur eux des détails qui nous ont « arraché des larmes. »

C'est tout ce que l'on sait de ce double suicide. Mais ce qu'il a d'étrange c'est sa ressemblance, par son caractère mystérieux, avec le suicide du jeune inconnu du parc d'Ermenonville, le 4 juin 1791. Il n'en diffère que par ce fait que le jeune Werther d'Ermenonville se donna seul la mort, après avoir laissé au Marquis de Girardin, propriétaire du Domaine, une lettre qui ne fit que rendre plus épais le voile du mystère (2).

(1) Thiébaut de Berneaud.

(2) Volbertal, *Ermenonville, ses sites, ses curiosités, son histoire*, 1923. Goulet, éditeur, 5, rue Lemercier, Paris (17e).

Le visiteur qui aura suivi l'itinéraire indiqué dans ce livre, trouvera lui-même préférable de remettre à l'après-midi la suite de sa promenade. Les beautés qui restent à voir lui en font une nécessité.

V

LE CHATEAU DU DUC DE GRAMONT

DANS LE PARC DE VALLIÈRE

Hoc erat in votis...
(Horace, Liv. II, sat. VI.)

Veut-on savoir comment parfois on écrit l'histoire ? — En voici un échantillon offert à sa clientèle par le nouveau dictionnaire Larousse.

Au mot « Mortefontaine », on lit textuellement ceci : « Beau château datant de 1890, remplaçant « un château du XVIII[e] siècle possédé (*sic*) par « Joseph Bonaparte et le dernier Condé ».

Or, le beau château datant de 1890, achevé en 1896, l'admirable édifice auquel je consacre ces lignes, n'a pas, mais pas du tout, remplacé le château du roi de Naples. Cet ancien château de Mortefontaine est toujours debout, heureusement pour l'histoire; il est, de plus, noblement gardé par Madame la Comtesse Amelot, dont il est la propriété.

Ainsi qu'on le verra dans la seconde partie, M. le Duc de Gramont, devenu possesseur du grand parc, à l'exclusion du petit parc attenant à l'ancien château, donna à son domaine le nom de l'ancien fief de Vallière et y fit édifier cette merveille d'architecture, à laquelle les exigences de l'itinéraire m'ont empêché de donner, dans ce livre, la place d'honneur qui lui revenait.

Nous entrons donc, pour la seconde fois, dans le grand parc et toujours en franchissant la même grille.

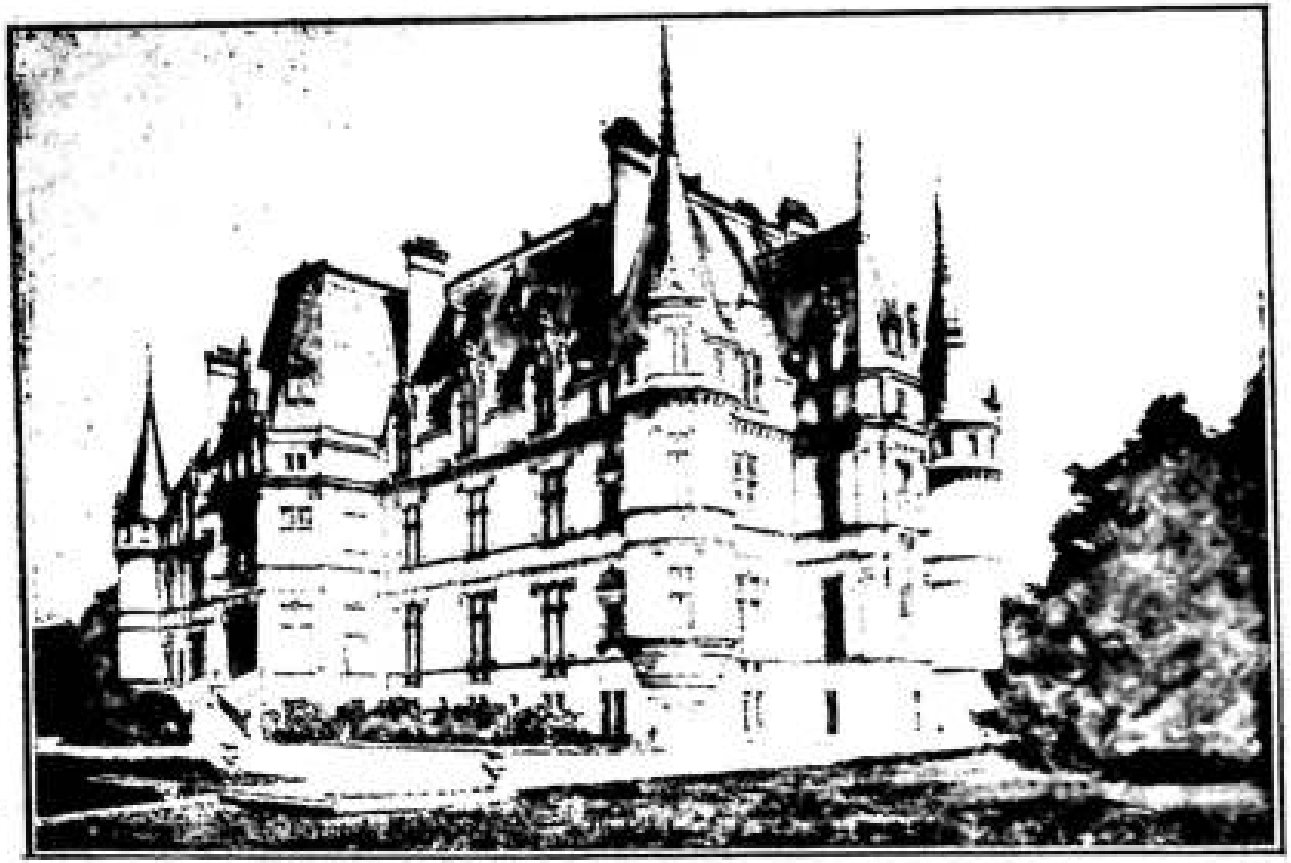
Prenons le chemin à la fois le plus court et le plus joli, allant droit au château et au grand lac, c'est-à-dire le chemin du *rocher*, des ruines de la *Tour Dubosq* et du *pont sec*.

Nous nous trouvons bientôt en présence du plus beau château renaissance qui se puisse voir, et inspiré de celui d'Azay-le-Rideau, monument historique.

On lit dans la géographie illustrée (1) : « A la « traversée d'Azay-le-Rideau, l'Indre enchâsse dans « le cristal de ses eaux, un merveilleux château « renaissance, construit au début du règne de « François Ier, par Gilles Berthelot.....

« Combien de cours d'eau, en France, mêlent à

(1) Jousset, *La France géographie illustrée*, tome 1er, page 52.



Le Château de Vallière (façade Nord) et l'une des façades latérales inspirées du Château de Blois.

« ce point, les plus délicates productions de l'art au « charme de la plus aimable nature..... Ses tourelles « et ses galeries qu'on croirait imaginées en rêve, « etc..... »

Ici... même tableau et même cadre.

L'édifice, dont l'allure est, tout à la fois de grandeur et d'élégance, est à considérer d'abord dans son ensemble, car il est *un* dans sa variété, et son incomparable beauté réside précisément dans la parfaite harmonie de ses divers aspects.

La façade sud qui s'étend de toute sa remarquable longueur sur une cour d'honneur encadrée dans la bordure du bois du Deffay et où convergent de larges avenues de feuillage, présente un joli péristyle sur quatre piliers à chapiteaux sculptés qui supportent un dôme orné d'arcades à moulures.

Sous ce dôme, au centre de l'arcature, un blason avec cette devise : *Dios nos ayude*.

A droite et à gauche du péristyle, douze grandes fenêtres à meneaux croisés et deux au-dessus.

Les fenêtres supérieures sont couronnées de frontons triangulaires dont le tympan est orné de sculptures en relief et flanquées de légères colonnettes.

La façade nord, regardant le lac de l'Epine, comporte une délicieuse terrasse avec escalier à trois rangs de marches et dont la balustrade centrale vient confondre les feuilles d'acanthe de

ses sculptures avec les frondaisons marbrées d'un énorme massif de fusains naturels.

A cette terrasse s'offre une vue splendide sur le grand lac et sur l'Ile Molton, et, pour parler comme l'Auteur de *Télémaque*, « un horizon fait à souhait pour la plaisir des yeux. »

Les façades latérales ne le cèdent en rien aux deux autres.

Elles sont inspirées du célèbre château de Blois.

Aussi, ne puis-je mieux faire pour tenter ici d'en donner une esquisse, que de recourir, à nouveau à ce passage de la Géographie illustrée :

« François Ier avait fait construire, pour sa femme « Claude de France, fille de Louis XII, l'aile septen- « trionale du château.

« La Renaissance française n'a pas produit de « plus délicate merveille.....

« On ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la « frise et des lucarnes du bâtiment principal, ou du « *célèbre escalier*, unique au monde, qui se détache « en relief avec sa balustrade montante, sous un « feu d'artifice d'arabesques, jusqu'à la couronne « terminale de l'édifice » (1).

Telles sont, en réduction, ainsi qu'on peut s'en

(1) Jousset, *Géographie illustrée, La France*, tome 1er, page 119.

rendre compte, les deux façades latérales du château de Vallière.

Enfin, pour couronner son œuvre d'artiste, l'Architecte a orné les angles de ce splendide rectangle, de quatre tourelles cylindriques, dont deux posées en encorbellement, et dont les gracieux clochetons en cônes élancés montent dans l'azur comme des fusées de pierre blanche.

VI

LE LAC DE L'ÉPINE

L'ILE MOLTON ET LES RUINES DU CASTEL SAINTE MARGUERITE DES GRÉS

O lac ! Rochers muets, grotte, forêt obscure...
Lamartine. *Le Lac.)*

On vient de voir que le lac de l'Épine se trouve derrière le château, à une faible distance.

Il est donc facile de s'y rendre du château. Sur la rive d'en face, la sollicitude de M. le Duc de Gramont a placé, sous la forme d'un gracieux bâtiment rustique, un garage de bateaux pour les excursions nautiques.

Le champ est vaste, car il n'est pas sans intérêt de savoir que le lac a une étendue de 37 hectares, soit 370.000 mètres carrés.

La rivière de la Thève qui jadis faisait tourner les moulins de la région (1) y mêle ses eaux avant

(1) Thiébaut de Berneaud, 1826, op. cit.

d'aller se jeter dans l'Oise près de l'abbaye de Royaucourt.

Lorsqu'on regarde le lac, on remarque, vers la gauche, un resserrement de ses rives formant un canal par lequel il communique avec les lacs de La Grange et de Vallière.

A cet endroit était autrefois une route qui divisait le lac en deux parties dont l'une portait le nom de Charlepont.

Il existe d'ailleurs à la bibliothèque de Senlis l'original d'une charte de l'année 1116 et aux termes de laquelle le roi Charles VII avait donné aux moines de Chaâlis « *le lieu qui se nomme Charlepont pour faire un vivier.* »

L'Ile d'Amour

Un peu plus loin, à l'endroit où le lac s'élargit et non loin de la rive, on aperçoit une Ile d'une centaine de mètres de tour, plantée d'arbres séculaires et bordée de rochers; immense gerbe de verdure que reflète le grand miroir.

C'est là qu'au temps du roi Joseph, au début du siècle dernier, étaient les *Bains de Diane*, ou l'Ile des bains de Diane.

Müller paraît avoir été le premier à lui donner le nom d'*Ile d'Amour* sous lequel on la désigne communément aujourd'hui (1).

(1) Müller, *Senlis et ses Environs*, 1896, op. cit.



Lac de l'Epine

L'Ile Molton et les ruines du Castel

On aperçoit, de là, comme un vaste plateau dominant le lac et défendu par d'énormes rochers.

Un épais manteau de verdure couvre ce plateau. C'est l'*Ile Molton*, jadis la colline de *Mort-taon* adossée alors au mont rocheux de Sainte-Marguerite-des-Grès.

Ce ne fut qu'à la fin du XVIII[e] siècle que ce plateau fut transformé en île, au moyen d'un canal qui la contourne en se confondant aujourd'hui avec les eaux du grand lac et que le roi de Naples, alors possesseur du domaine, fit creuser à grands frais (1).

Cette île mesure 3 kilomètres de circonférence.

Ainsi que je l'ai mentionné au titre III, à propos du fief de Vallière, l'ancienne colline de *Mort-taon* fut aussi, autrefois, un fief relevant de la tour de Montmélian et comme tel ayant appartenu à la Couronne (2).

Son nom de *Mort-taon* lui vient de ce que, à cette époque, elle était plantée de vignes et que des nuées de taons y avaient élu domicile.

C'est depuis le temps du chevalier Donat, favori de Philippe-Auguste, que les vignes ont fait place à

(1) Paulmier et Macon, *Annuaire du Comité Archéologique de Senlis*, 1909-1910, op. cit.

(2) Paulmier et Macon, op. cit.

ce bois broussailleux qui couvre l'île aujourd'hui; et voici comment :

Le fief de *Mort-taon* fit l'objet d'une charte datée de 1195 et par laquelle le roi Philippe-Auguste en fit don à un chevalier du nom de Donat, avec droit de chasse dans les forêts du domaine royal voisines de ce fief (1).

Donc, ce chevalier Donat, chasseur intrépide autant que guerrier, se trouvant sans doute fort gêné, dans ses battues, par les vignes et surtout par les taons, fit arracher les vignes qui couvraient son fief, supprimant ainsi l'effet en supprimant la cause. Il les fit remplacer par des bois taillis qui récélèrent moins de taons et plus de gibier.

Après quoi, il alla se faire tuer, en 1214, à la bataille de Bouvines, aux côtés de son brave monarque Philippe-Auguste.

Il y a donc beau temps que l'île Molton, dont le sensible Thiébaut de Berneaud, en 1826, admirait « *les hêtres étonnants de grosseur et de vétusté,* » était dépouillé de ses vignes.

L'île Molton n'a pas seulement le charme de son aspect pittoresque qu'elle doit à la Nature. Elle a

(1) Charte mentionnée dans un ouvrage intitulé : *Chantilly, Mortefontaine, Ermenonville;* sans nom d'auteur et déposé à la Bibliothèque Nationale.

aussi *ses ruines* pour lesquelles, nous dit Chateaubriand, « *les hommes ont un secret attrait.* » (1)

Tant il est vrai que l'impression qu'elles font sur nous s'accroit du mystère qui les enveloppe.

Et si l'auteur des Environs de Paris (2) se félicite de ce que les ordonnateurs du parc en aient banni les fausses ruines, c'est qu'il s'en trouvait d'authentiques, et par suite, de plus intéressantes.

Il s'agit des ruines du *Castel*, dit *de Philippe-Auguste* (3), désignées aussi, dans la région, par les noms de *château de la Reine Blanche*, *Caves du Diable* ou *Château du Diable*.

Cette dernière dénomination est celle qui figure sur un plan dont je dois la communication à l'obligeance de M. le Duc de Gramont.

Ces ruines dont l'histoire, curieuse à plus d'un titre, a été agrémentée par l'imagination de Gérard de Nerval, se trouvent dans la partie approximativement sud-est de l'île. On les aperçoit surtout, lorsque, venant du château de Vallière vers le bord du lac on le contourne par la droite.

On n'est pas d'accord sur la date de la construc-

(1) Chateaubriand, *Génie du Christianisme*.

(2) *Histoire des environs du nouveau Paris*, par Labédollière.

(3) Voir Supra, *la Charte mentionnée* et Müller, *Senlis et ses Environs*, 1896, op. cit.

tion de cette *forteresse*, nom sous lequel les écrivains du siècle dernier la mentionnent.

Quelques-uns la font remonter à l'époque des rois Carlovingiens, au IXe siècle.

Le répertoire archéologique du Département de l'Oise de 1862 parle de Substructions d'un château du XIIe siècle.

Quoi qu'il en soit, ce fut, sans aucun doute, un *manoir fortifié* comme celui sur l'emplacement duquel s'élève actuellement le pavillon de Vallière.

L'appareil formidable des substructions qui en restent et qui lui a valu du public le nom de *Caves du diable*, démontre plus que suffisamment sa destination première.

Les générations de Mortefontaine et de la région se sont transmis une sorte de vénération pour ces ruines qui protégèrent leurs ancêtres.

C'était en 1815, l'année de la terrible invasion russo-prussienne, alors que le général Blücher, à la tête de l'une des armées ennemies, lâchait, en haine des Bonaparte, à travers le domaine, sa meute de prussiens, de russes et de cosaques, auxquels les habitants du village parvinrent à échapper grâce au refuge qu'ils avaient trouvé dans les ruines de l'ancien Castel de Molton.

Un écrivain que j'ai souvent cité, contemporain de ces événements et dont il fut certainement le témoin, les racontait en ces termes, onze ans seule-

ment après : « C'est au milieu de ces ruines qu'en 1815, les habitants de Mortefontaine et des lieux voisins cachèrent leurs filles, les enfants, les vieillards, leur fortune et leurs troupeaux, pour les soustraire à cette soldatesque.... » (1)

Enfin, je viens de dire que l'histoire de ces ruines avait été agrémentée par la féconde imagination de l'un de nos écrivains les plus exquis.

Ceux qui ont lu de Gérard de Nerval la douce idylle de *Sylvie*, où l'auteur souvent compose une même gerbe de ses rêves et des réalités, n'ont pu qu'être charmés par le *Voyage à Cythère*, au IV^e^ chapitre.

L'auteur, rêvant, sans doute, au tableau de Watteau, nous raconte qu'après la fête de l'Arc, les vainqueurs avaient été conviés à un repas qui se donnait dans une île ombragée, au milieu de l'un des étangs alimentés par la *Nonette* et la *Thève*. Il rêva aussi la première de ces rivières; la seconde seule alimentant le lac.

Le festin devait avoir lieu dans un temple en ruines et dont trois colonnes avaient succombé, emportant une partie de l'architrave.

L'auteur ajoute que ce temple avait dû être primitivement dédié à Uranie.

Or, cette fête de l'arc eut lieu. C'est certain. C'était

(1) Thiébaut de Berneaud, 1826, op. cit.

d'ailleurs la coutume. De plus, elle se passa bien dans le grand parc de Mortefontaine. Et non seulement elle se passa là, mais bien dans l'Ile Molton.

Ce ne fut assurément pas dans l'un des petits ilots de l'Archipel, et encore moins dans l'ilot du lac de Vallière; mais, sans aucun doute, dans l'île Molton, la seule qui ait des ruines.

Et voilà comment Gérard de Nerval, l'immortel auteur d'*Aurélia*, où il fait apparaître le rêve comme une seconde vie, a pris, dans un rêve, ce jour-là, le Castel de Philippe-Auguste pour un ancien temple à la muse de l'astronomie.

Nous lui devons, en tous cas, une délicieuse page de plus, et qu'il n'eût peut-être pas écrite si le vieux Castel n'avait pas servi au festin des archers.

Sainte Marguerite des Grès

L'auteur de 1826 nous dit qu'il voulut, du sommet de cette tour ruinée, jouir de l'ensemble du tableau.

« Il vous saisit, dit-il, de surprise et d'enchantement » (1).

Au nord-est, c'est la forêt d'Ermenonville; *cette grande forêt d'arbres verts qui montent depuis la rive*, et dont nous parle le même auteur.

(1) Thiébaut de Berneaud, 1826, op. cit.

Au nord, les bois de Pontarmé; à l'ouest, le grand *buisson de Morière* avec ses souvenirs gallo-romains dont il a été parlé au chapitre IV; puis, les terres de Charlepont, village royal au XI[e] siècle et complètement disparu aujourd'hui; enfin, le petit village de Plailly perché sur ses collines pittoresques.

Et, dans la direction du sud, c'est Montmélian avec sa montagne de gypse qui s'élève à 60 mètres au-dessus du clocher de la cathédrale de Senlis (1).

Et voici, au nord, derrière l'île Molton, la chapelle de Sainte-Marguerite-des-Grès *qui se dresse solitaire au milieu d'une nature sauvage et pittoresque.*

Müller s'exprime en ces termes qui sont la réalité même.

Il faut voir non seulement cette chapelle, mais la nature vraiment *sauvage* et *pittoresque* qui l'environne.

Il y aurait à regretter de n'avoir pas exploré ce lieu étrange qui est, à la fois, si près et si loin du monde; ce lieu où tout n'est que silence et mystère, où le paysage paraît endormi d'un sommeil enchanté.

On fait cette promenade à travers le parc même et par un chemin délicieux.

(1) Müller, *Senlis et ses Environs*, 1896, op. cit.

Etant devant le lac, le château derrière soi, on prend ce chemin à gauche sans s'en écarter. Il contourne le lac, traverse un pont rustique, le *pont de Laramée* et conduit au pied d'un côteau escarpé et rocheux, derrière l'Ile Molton.

Là, un sentier mène, en ligne droite, à travers les roches, les sables et les bruyères, à la chapelle de Sainte-Marguerite, au sommet du côteau.

On se trouve en présence d'un monument de style roman primitif, en grès bruts. Il est précédé d'un péristyle avec portail en plein cintre au fond duquel est une porte en fer forgé surmontée de cette inscription : *Sainte Marguerite des bruyères.*

Au fond de la chapelle, une peinture en primitif représentant le Très-Haut tenant d'une main un livre avec les lettres symboliques Alpha et Oméga; la tête dans une auréole portant le mot *Rex.*

Un petit autel de pierre blanche soutenu par quatre colonnes simples. Petit clocher, dans le style, avec arc en plein cintre.

L'ensemble accuse la forme trapue qui caractérise les vieilles églises de village de l'époque de ce lourd roman.

D'ailleurs, si cette chapelle n'est plus celle qui existait au XI[e] siècle, au temps où Sainte-Marguerite était un village, elle a été, dit-on, relevée d'après les mêmes plans.

Car ce désert sur lequel semble peser une solitude

éternelle et que peuplent seulement, aujourd'hui, les roches de grès, la bruyère dont les fleurs de pourpre constellent le sable aride, sous des chênes rabougris et des bouleaux chétifs, ce désert fut jadis habité.

Nous en avons la preuve dans une charte signée de Louis VII en 1146, en son château de Senlis et qui concède aux religieux de Chaâlis, le *village* de Sainte-Marguerite avec celui de Charlepont, aujourd'hui, lui aussi, disparu.

L'église primitive avait seule résisté jusqu'en 1794. Elle fut relevée en 1853 par M. Corbin, ancien possesseur du domaine.

VII

LE GOLF DE VALLIÈRE

LA CHASSE A COURRE

La chasse est née avec l'homme.
(L'Histoire.)

L'auteur a pensé ne pouvoir mieux terminer la prəmière partie de son travail que par ces lignes consacrées à des initiatives aussi heureuses qu'utiles et dues à Monsieur le Duc de Gramont aidé de son entourage.

Les sports — est-il besoin de le dire — ne datent pas d'aujourd'hui. L'utilité du développement physique n'avait pas échappé à nos ancêtres.

La Grèce avait ses sports dans lesquels les penseurs ont trouvé des raisons de sa puissance intellectuelle et morale.

L'antiquité romaine suivit la Grèce dans ces errements qu'elle légua à notre Moyen-âge.

Et c'est dans ce même esprit que M. le Duc de

Gramont et les siens encouragent les sports avec un louable souci, dans leur domaine et hors de leur domaine.

D'ailleurs, ne font-ils que perpétuer ainsi la tradition de leurs prédécesseurs : du roi de Naples, par exemple, qui, durant les longues années qu'il vécut à Mortefontaine, s'adonnait à ce sport si poétique et si salutaire du canotage; et aussi du Prince de Condé dont les chasses sont restées légendaires.

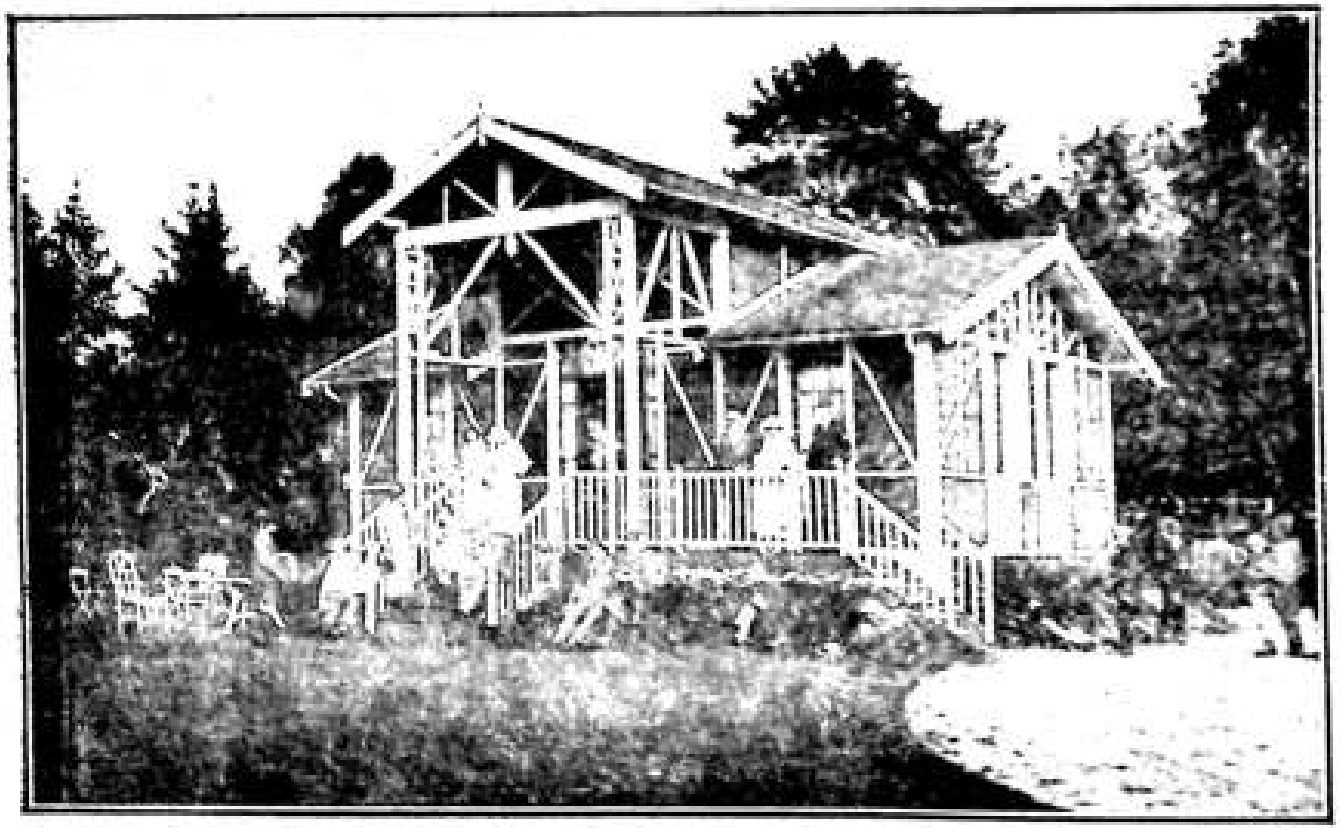
C'est donc grâce à l'impulsion des maîtres du domaine que l'on vit, en 1913, le premier golf de conception moderne apparaître dans cette région.

Ce golf, dû à l'architecte anglais *T. Simpson*, est situé à 4 kilomètres du château, entre la *route du Prince* et les *buttes du Maulay*, à proximité d'un terrain de polo inauguré en 1906 et où de magistrales parties se jouèrent avant la guerre.

A l'extrémité du chemin qui y conduit, sous de frais ombrages, s'ouvre une grande clairière où l'on aperçoit, sur la droite, et dans toute l'élégance de son aspect champêtre, le *Chalet du Golf*.

Avant de parler du golf de Vallière, deux mots d'histoire sur l'origine de ce jeu.

On peut dire qu'il en est de son origine comme de celle des jardins dits *dessinés à l'anglaise* et dont la véritable création se retrouve dans les parcs de l'antique civilisation de la Chine.



Le Pavillon du Golf de Vallière

Qui donc s'étonnera encore des erreurs généalogiques ?

Or, l'origine prétendue anglaise ne remonte, à vrai dire, qu'aux temps très modernes où l'Angleterre, affectionnant ce sport, nous en communiqua le goût.

On lui donna le nom de golf et il n'en fallut pas davantage pour lui attribuer une origine britannique.

Et pourtant, il est historiquement établi que ce jeu n'est autre qu'un vieux jeu français, le *mail*, aujourd'hui délaissé. Or, le mail fut introduit en Angleterre par des français qui furent les compagnons de Guillaume-le-Conquérant.

Vers le milieu du XIX^e^ siècle, le premier golf-club fut fondé à Pau, et ce fut là le point de départ de son développement dans notre nation.

Ce jeu, hérissé de difficultés, exige, tout d'abord, un terrain d'une assez vaste étendue, et présentant des obstacles de toute nature et d'une grande variété. Il exige aussi un sol friable et ondulé.

C'est ainsi que les *lincks* les plus remarquables sont tracés dans les terres de bruyères ou dans les dunes voisines de la mer.

Or, le terrain du golf de Vallière est, de l'avis des connaisseurs, parmi les meilleurs qui se puissent trouver dans la région parisienne.

A Vallière la bruyère abonde et le golf utilise

facilement les mouvements du sol qui en font un parcours très varié et sans qu'il soit, d'ailleurs, d'un usage fatigant.

Il comprend neuf trous représentant un parcours de 2,800 mètres.

On sait que les parties classiques se jouent sur 18 trous, mais les dimensions du terrain sont telles que les bons joueurs de France et d'Angleterre estiment qu'on y peut disputer de sérieuses parties.

Le golf de Vallière fut inauguré en 1913 par les deux champions anglais *Braid* et *Taylor* qui se mesurèrent avec les meilleurs joueurs français d'alors : *Arnaud Massy* et *Jean Gassiat*.

Ce fut une date importante au point de vue du tracé des terrains du golf en France.

C'était l'apparition des parcours dits en *pattes de chien*, des *greens* ou pelouses d'arrivée ondulées, remplaçant les trous rectilignes, les différents obstacles disposés à angles droits et les *greens en* plateaux.

La chasse à courre

Un sport d'un autre genre et pour le développement duquel M. le Duc de Gramont et ses proches ne ménagent ni leur sollicitude ni leur dévouement, c'est celui de la chasse.

En 1914 — date fatidique — ces belles chasses où

le son du cor faisait frémir les échos, ces chasses qui animaient les villages d'alentour, n'étaient plus.....

Beaucoup de chiens, fidèles compagnons des chasseurs, avaient été les innocentes victimes des événements; de sorte que l'équipage se trouva complètement désorganisé.

Mais il fut reconstitué avec la coopération des veneurs de l'Oise et sous l'habile direction de M. le Marquis de Noailles, gendre du Duc de Gramont.

Depuis lors, la chasse à courre, qui est une chasse essentiellement française puisqu'elle nous vient des Gaulois et qu'on n'en retrouve nulle trace dans les sculptures ou dans les bas-reliefs des antiquités plus reculées, a reconquis, dans la giboyeuse région de Mortefontaine, sa splendeur d'autrefois.



Une scène de la Chasse à Courre au Désert

SECONDE PARTIE

Histoire du Domaine

Du XII[e] siècle à 1770,
date de la création des parcs romantiques
par Le Peletier

De 1790 aux temps actuels
Joseph Duruey
Joseph Bonaparte, roi de Naples et d'Espagne
Le Prince de Condé
La Baronne de Feuchères
Les héritiers de la Baronne
Le Duc et la Duchesse de Gramont

I

DU XII[e] SIÈCLE

A LA CRÉATION DES PARCS PAR LE PELETIER

Les fiefs dont j'aurai à parler dans ce chapitre, se trouvaient sur le territoire de Mortefontaine et relevaient de la Tour de Montmélian.

Or, cette châtellenie et tout ce qui en dépendait appartint à la Couronne jusqu'à la fin du XII[e] siècle, lorsque, en 1196, le roi Philippe-Auguste échangea ces biens contre la Seigneurie de Vernon (1).

Le domaine de Vallière (*Valière* d'après les anciennes chartes) est donc compris dans le territoire de Mortefontaine et son histoire se confond le plus souvent avec celle de cette commune; bien que plusieurs dépendances de ce domaine aient une existence historique bien antérieure à celle du village.

(1) E. Paulmier et G. Macon. *Montmélian, Plailly, etc...* Op. cit.

Tel est le cas de *Charlepont* (Caroli pons) dont l'existence, ainsi que l'indique son nom, remonte tout au moins à Charlemagne, c'est-à-dire aux VIII[e] et IX[e] siècles, sinon à Charles Martel, aux VII[e] et VIII[e] siècles.

Ces princes, qui chassaient souvent dans ces régions, et qui avaient un pied-à-terre au Palais Mérovingien de *Ver* (Vernum Palatium), ou encore à Chaâlis (Caroli locus), firent édifier à Charlepont, un pont et un manoir de chasse autour duquel se groupèrent bientôt d'autres habitations.

Le village de Charlepont a complètement disparu, ainsi qu'il a été dit au chapitre VI de la première partie, à propos de l'Ile Molton.

Jusqu'au XII[e] siècle, les chartes royales relatives à cette contrée ne mentionnent seulement que les lieux de *Caroli pons* et de *Sancta Margarita*.

Le déclin de Charlepont a commencé dès le moment où il appartint aux moines de Chaâlis, sans l'autorisation desquels nul ne pouvait y résider.

En effet, par un acte en date de 1146, le roi Louis VII concédait à « ses frères, les religieux de « Chaâlis, le lieu de leur monastère appelé *Sancta* « *Margarita* avec son église, ainsi que le lieu appelé « *Caroli pons* pour y établir des viviers... »

La donation royale était faite du consentement de la reine Adelaïde.

Ainsi qu'on l'a vu, l'église primitive de Sainte Marguerite-des-Grès se dressait à l'emplacement même de celle actuelle, derrière l'île Molton. Elle était alors le centre d'un hameau aujourd'hui disparu comme celui de Charlepont.

Le fief de *Mort-taon* — actuellement Molton — fit l'objet d'une charte datée de 1195, ainsi qu'on l'a vu, et aux termes de laquelle le roi Philippe-Auguste en fit don au chevalier *Donat* dont j'ai dit les exploits de chasseur et de guerrier.

Puis, le fief de Vallière, le plus important de tous et qui a donné son nom au domaine actuel.

Ce fief consistait, d'après le registre d'aveux de la châtellenie, de 1651 « en un corps de logis, jardin « planté en arbres fruitiers, avec les canaux et « réservoirs à mettre le poisson... pont-levis pour « entrer dans ledit jardin... le tout fermé de murs « et flanqué de tourelles, bâti et assis sur la « chaussée du grand étang... » (1)

Le fief de Mortefontaine qui joignait celui de Vallière avait pour propriétaire le Seigneur de Bertranfosse.

Les actes publics citent comme ses possesseurs, Jean Dufresne, vers 1450; puis Simon et Guy, Seigneurs de Plailly; Christophe de Plailly, mort

(1) Archives nationales, parag. 2532. Registre d'aveux de Jacques Le Coigneux.

en 1518 et dont Jean de Laillier recueillit par héritage les terres de Bertranfosse-Mortefontaine.

Ces biens passèrent en 1531, aux héritiers de Jean de Laillier qui les vendirent ensuite à Germain II Le Rebours, conseiller au Parlement.

A sa mort, le domaine de Mortefontaine échut à l'un de ses fils, Germain III Le Rebours, et passa aux mains de Jérôme Brachet, seigneur de Nivry qui le vendit, en 1570, à François Hotman.

François Hotman, qui avait épousé en 1571, Lucrèce Grangier, fille de Jean Grangier, seigneur de Lyverdis, mourut en 1600.

Il portait le titre de Seigneur de Montmélian, de Bertranfosse, Mortefontaine et Plailly, et par suite, il possédait les territoires qui forment aujourd'hui le domaine de Vallière.

A sa mort, son troisième fils, Philippe, hérita des terres de Montmélian-Plailly-Mortefontaine.

Philippe Hotman, mort en 1643, laissa une veuve, Catherine Hotman, sa cousine, et plusieurs enfants qui vendirent, en 1652, à Jacques Le Coigneux, les terres de Montmélian-Plailly-Mortefontaine, avec le fief de Vallière, le tout pour dix-mille-huit-cent-vingt-deux livres de rente (1).

Messire Jacques Le Coigneux, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, président à mortier

(1) Paulmier et Macon, Op. cit.

en son parlement de Paris, résidait, non plus à Montmélian, devenu, dès lors inhabitable, mais en ses châteaux de Bertranfosse ou de Mortefontaine.

D'après la description donnée par le registre d'aveux de 1651, il est permis de supposer que le château de Mortefontaine avait déjà, à cette époque, une importance considérable.

Jacques Le Coigneux ne demeura que peu de temps propriétaire de ces domaines, car il revendit, en 1680, le marquisat de Montmélian-Plailly, avec la terre de Mortefontaine à Louis Le Peletier, seigneur de Villeneuve-le-Roi, fils de Claude Le Peletier et de Marguerite Fleurieu (1).

Louis Le Peletier était avocat du roi au Châtelet, en 1681 et devint président à mortier en survivance.

En 1681 il épousa, en secondes noces, Charlotte Le Mairat de Verville qui lui donna trois enfants, parmi lesquels Jacques-Louis Le Peletier, marquis de Montmélian, né le 25 juillet 1700 et qui devint conseiller au Parlement, président des Enquêtes, conseiller d'honneur, et qui mourut en 1770.

A sa mort, ses domaines de Montmélian-Plailly-Mortefontaine, passèrent à *Louis*, son fils, à l'exception de Bertranfosse, acquis en 1737 de la Marquise de Martangis, par le père, et attribué à sa veuve, Marie-Louise Feydeau de Brou.

(1) Paulmier et Macon. Op. cit.

Louis Le Peletier, dit de Mortefontaine, né le 6 avril 1730, devint conseiller au Parlement, maître des requêtes, intendant de la Rochelle en 1765, et conseiller d'Etat.

Il épousa en premières noces, en 1751, la fille d'un fermier général, Catherine-Charlotte de Cluzel de la Chabrerie, et, en secondes noces, en 1768, Mademoiselle de la Cropte de Bourzac, dont le nom est gravé sur une cloche de l'église de Mortefontaine (1).

Partisan, par libéralisme, de la secte des Encyclopédistes, il les recevait souvent dans son château de Mortefontaine.

L'allemand Mesmer, l'inventeur du magnétisme animal, y tenait, avec ses disciples, des séances de spiritisme.

A ce sujet, les mémoires du temps racontent qu'on fit un jour à Mortefontaine, la répétition d'une scène d'apparition surnaturelle du grand Frédérick, roi de Prusse, à son petit-fils, apparition fantasmagorique qui aurait eu, dit-on, pour résultat, de faire retirer la Prusse de la Coalition.

(1) E. Paulmier et G. Macon, Op. cit.

II

DE 1770 A 1790

CRÉATION DES PARCS PAR LOUIS LE PELETIER

> Du haut de ces côteaux, de ces monts dont la vue
> D'un vaste paysage embrasse l'étendue,
> La Nature au Génie a dit : « Ecoute-moi.
> Tu vois tous ces trésors, ces trésors sont à toi.
>
> (Delille, *Les Jardins.*)

Donc ce fut Louis Le Peletier qui, après la mort de son père, entreprit un gigantesque travail d'art paysager dans la création des parcs de Mortefontaine, dont l'étendue ainsi qu'on l'a vu, était alors de près de onze mille hectares.

C'était, comme on disait alors, *Le retour à la Nature*, dont l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* avait été le précurseur comme il le fut du romantisme.

C'était le temps où non seulement la littérature, mais encore tous les arts, jusqu'à l'art des jardins entraient dans cette voie.

Et c'était à qui donnerait aux jardins paysagers cette empreinte du romantisme des *bosquets de Clarens* et *des rochers de Meillerie*.

Ce fut le Marquis de Laborde qui créa le parc de *Méréville* où serpente la jolie rivière de la *Juine* à travers les gazons et les massifs, en épanchant en cascades ses eaux qui vont se perdre sous des grottes où conduisent des ponts rustiques.

Ce fut Watelet, l'homme de tous les arts, qui créa sur les bords de la Seine, à *Colombes*, le *Mont-Joli*, devenu le modèle classique des jardins pittoresques.

Le Duc de Chartres (Philippe-Egalité), successeur de Grimod de la Reynière dans la possession de la Seigneurie de *Monceau*, avait fait construire là, la célèbre *folie de Chartres* dont les parcs dessinés par *Carmontelle* réunissaient tout ce que l'art des jardins avait pu enfanter de plus enchanteur.

Monceau avec *Sa Naumachie*, son temple, ses sites champêtres et ses grottes; Monceau, ce parc unique dont Delille célébra les beautés.

Et puis encore, le Comte d'Albon, dernier *roi d'Yvetot*, qui, après avoir quitté cette petite ville où ses goûts d'artiste s'étaient heurtés à des limites trop restreintes, s'en vint à Franconville, dans la vallée de Montmorency où il créa, lui aussi, des parcs magnifiques.

Et enfin, le voisin et l'ami de Le Peletier. Ai-je besoin de nommer le Marquis de Girardin qui, durant dix années, bouleversa le *marais impraticable*, les *plantations alignées dans des plaines maussades*, *les labyrinthes de charmilles repous-*

santes, pour faire d'Ermenonville, un domaine dont le parc de Vallière est aujourd'hui le seul et digne rival (1).

A l'exemple du Marquis de Girardin, Le Peletier adopta le principe de la Nature, et, selon l'expression du Marquis, *il rejeta la règle et l'équerre* (2).

Profitant des accidents du terrain, des dispositions des roches et des massifs, de la pente des eaux, et s'inspirant des grands peintres paysagistes, il composa les sites merveilleux que l'on sait, et qui font, depuis un siècle et demi, l'admiration de l'Europe.

A cette époque, le domaine comprenait le *grand parc* aujourd'hui appelé parc de Vallière, où, ainsi qu'on l'a vu, n'existait pas de château, et le *petit parc* où l'on voit toujours l'ancien château de Mortefontaine. De nombreuses curiosités retenaient l'attention des visiteurs.

On y voyait notamment, l'*orangerie* où se fit le somptueux festin offert le 3 octobre 1800 par Joseph Bonaparte, aux délégués des Etats-Unis d'Amérique; puis le *théâtre*, la *cascade*, *la volière*, *la grotte*

(1) J. Volbertal. *Ermenonville, ses sites, ses curiosités, son histoire*, 1923. Goulet, libraire-éditeur, 5, rue Lemercier, Paris.

(2) René de Girardin. *De la composition des paysages*, 1777.

des Danaïdes, le temple toscan, l'autel aux divinités champêtres et enfin le *souterrain* qui existe toujours sous la route et qui reliait jadis les deux parcs.

Bien avant même que le domaine fût divisé, il ne restait plus rien ou presque plus rien dans le petit parc.

Ainsi qu'on l'a vu au début de cette étude, sous le titre *promenade préliminaire dans le village*, c'est Le Peletier, alors que les habitants de Mortefontaine étaient depuis longtemps privés d'eau, qui, après avoir fait amener les eaux de Montmélian, fit ériger la fontaine qui porte son nom.

D'ailleurs, Monsieur de Mortefontaine — ainsi que l'avaient nommé les habitants — avait à l'égard de tous ceux qui l'entouraient la plus cordiale bienveillance.

Madame Vigée-Lebrun, la célèbre peintre, sœur du poète, nous donne, dans ses mémoires, des détails intéressants sur la vie que l'on menait au château de Le Peletier.

« Monsieur de Mortefontaine, écrit-elle, recevait « avec tant de bienveillance et de simplicité que « chacun, chez lui, se croyait chez soi.

« Le Comte de Vaudreuil, Lebrun le poète, le « chevalier de Coigny, si aimable et si gai, Bron- « gniart, Robert Rivière et mon frère, faisaient « toutes les nuits des charades, et se réveillaient « mutuellement pour se les dire; cette folle gaieté

« prouve assez de quelle liberté l'on jouissait dans « ce lieu.

« A la vérité, l'ordre en était banni aussi bien que « la gêne. »

Mais, pendant ce temps, la révolution battait son plein, et le libéralisme de Le Peletier ne l'eût point sauvé de la guillotine, s'il ne l'eût évitée par un moyen plus sûr, celui d'un départ précipité en Savoie et de la vente de ses biens.

De Chambéry, il envoya successivement deux procurations à son mandataire Legrand, et bientôt c'en fut fait de son beau et cher domaine ainsi que d'autres de ses fiefs.

Le 1er décembre 1790, la terre de Montmélian et celles de Plailly, Mortefontaine et Vallière furent vendus à Joseph Durney, conseiller d'État qui, peu après, y adjoignit le domaine de Bertranfosse par une acquisition du 27 janvier 1791.

Le Peletier avait été ainsi propriétaire du domaine pendant vingt ans.

III

DE 1790 A 1827

JOSEPH DURUEY

JOSEPH BONAPARTE, ROI DE NAPLES ET D'ESPAGNE

ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES

LE BARON SCHIKLER

Joseph Duruey, devenu propriétaire du domaine, y donna de grandes fêtes et, selon le langage imagé d'alors, il y mêlait les eaux du Pactole aux flots de la Thève.

Libéral autant que Le Peletier, il prit parti pour la révolution, mais son libéralisme ne le mit point à l'abri du danger.

Dénoncé comme aristocrate, il porta sa tête sur l'échafaud révolutionnaire, au mois de mars 1794.

Cest ainsi que le frère de Napoléon, Joseph Bonaparte, devint acquéreur du domaine de Mortefontaine le 20 octobre 1798.

Il n'était alors que membre de la Convention

nationale, mais sa parenté avec le Premier Consul lui facilita son mariage avec Julie Clary, fille d'un riche banquier de Marseille.

Celui que devait devenir plus tard roi de Naples et d'Espagne, grand amant de la Nature, s'était épris d'un bel enthousiasme pour son nouveau domaine.

Il commença par faire creuser, ainsi qu'on l'a vu, autour de la colline de Molton, ce canal qui fit de Molton une île.

En 1800, le 8 vendémiaire, an 9 de la république — 3 octobre — il donna dans le château une fête splendide à l'occasion de la signature d'un traité entre la France et l'Amérique, traité relatif au commerce maritime et aux droits des nations neutres.

On était alors sous le Consulat, à l'époque où Bonaparte, tout en essayant de traiter avec les ennemis, ne négligeait pas de resserrer les relations d'amitié qui le liaient aux puissances neutres.

On avait dressé, ce jour-là, au milieu du parc, un arc de triomphe dédié à la Liberté. Cet arc de triomphe surmonté d'un quadrige, ressemblait à celui qu'on érigea plus tard au Carroussel de Paris. En avant, un groupe placé sur un haut piédestal circulaire, représentait la France et la république Américaine se donnant le baiser de paix; devant ce monument était un autel en forme de colonne tron-

quée, sur lequel les trois plénipotentiaires français, Joseph Bonaparte, Roederer et Fleurieu, et les trois plénipotentiaires américains, parmi lesquels Franklin, jurèrent fidélité au traité.

Sur le tableau qui reproduit cette cérémonie grandiose (1), on voit en avant, les trois consuls : Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, les députations du Conseil d'Etat, du corps législatif et du Sénat, le corps diplomatique et des groupes d'invités.

Un somptueux repas fut donné dans l'orangerie, à plus de 200 personnes, et en trois salles contiguës, toutes trois ornées d'une décoration appropriée à la fête.

L'inscription de la première salle était : *Salle de l'Union;* celle de la seconde : *Salle de Washington;* celle de la troisième : *Salle de Franklin.*

Dans la salle de l'Union les inscriptions des drapeaux se rapportaient à des époques mémorables pour les Etats-Unis ou à des lieux témoins de la valeur des Américains. Sur un écusson on lisait : *Lexington;* sur un autre : *4 Juillet 1776. Indépendance Américaine.* Sur un autre encore on voyait deux faisceaux unis et les chiffres de France et d'Amérique : F. A.

En face des ministres américains, un cartouche

(1) Il s'agit probablement de la gravure de Piranesi dont parle Joseph Bonaparte, dans ses mémoires.

représentait la mer; dans le fond, à droite : *Philadelphie;* à gauche : *Brest* et *Le Hâvre*. Au-dessus, une figure représentait *la Paix* portant une branche d'olivier de France en Amérique.

Dans la salle de Washington, était son buste couronné de lauriers.

Dans la salle de Franklin, était également son buste. Vis-à-vis, dans un tableau, un conducteur électrique avec ce vers latin de Turgot :

Eripuit cœlo fulmen, mox sceptra tyrannis (1).

Au dessert, le Premier Consul porta ce toast : « Aux mânes des français et des américains morts « sur le champ de bataille pour l'indépendance du « Nouveau Monde. »

A ce toast, comme à ceux des Consuls Cambacérès et Lebrun, les Américains répondirent avec une vive émotion et autant que le leur permettait leur peu de pratique de la langue française.

Le théâtre, aujourd'hui détruit, et qui se trouvait dans le petit parc, était merveilleusement disposé.

A l'instar de celui du palais royal de Naples où le fond de la scène s'ouvrait à volonté sur le golfe d'azur, ici, le fond de la scène s'ouvrait sur la forêt.

La fête se termina fort tard par un feu d'artifice dont les pièces étaient également appropriées à la circonstance.

(1) « Il arracha la foudre au ciel et ensuite le sceptre aux tyrans. »

On avait élevé sur le pont qui traverse la rivière, un obélisque sur le soubassement duquel étaient deux figures allégoriques : La France et les États-Unis jurant sur l'autel de la Liberté Paix et Union.

Le lendemain, au moment où les ministres Américains prirent congé de leur hôte et du Premier Consul, l'un d'eux, M. Elworth prononça ces paroles : « La convention que nous eu l'honneur de signer réunira indissolublement les deux nations. »

Les ministres Américains reprirent, le même jour, la route du Havre (1).

La même année, 1800 et un peu plus tard, en 1803, eurent lieu au domaine de Mortefontaine les mariages de Murat, beau-frère de Bonaparte et du Prince de Borghèse qui épousa Pauline Bonaparte, sœur de Napoléon 1er.

Enfin, on a vu à la fin du IIIe chapitre de la première partie, qu'en 1801, les préliminaires du traité d'Amiens furent signés dans l'une des pièces du pavillon de Vallière.

Les plénipotentiaires étaient : pour la France, le citoyen Joseph Bonaparte, conseiller d'Etat; et pour le royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, le Marquis de Cornwalis, chevalier de

(1) Extrait du *Journal de Paris* du 2 octobre 1800, et documents communiqués par M. le Duc de Gramont.

l'ordre très illustre de la Jarretière; au nom de S. M. le roi d'Espagne et des Indes, Don Jose Nicolas d'Azzara, et au nom de la république Batave Roger-Jean Schimmelpenninck.

La signature de ces préliminaires dans le pavillon de Vallière constitue donc un fait important et qui donne à ce pavillon le caractère d'un monument historique.

Mais vint le jour où les intérêts de l'Empire — ou si l'on veut, de l'Empereur — obligèrent Joseph Bonaparte à quitter son domaine qu'il aimait tant, pour prendre la couronne de Naples, puis la couronne d'Espagne.

Ce ne fut pas sans une douleur profonde. A vrai dire, le prince Joseph, dont l'âme sensitive et rêveuse avait trouvé, dans ce séjour délicieux, l'accomplissement de ses paisibles vœux, ne paraissait pas né pour l'autorité souveraine.

La duchesse d'Abrantès constate, dans ses mémoires, qu'il n'accepta que malgré lui ces couronnes.

« Le roi Joseph, écrit-elle, ne quitta la France « qu'avec un grand regret. Il suppliait son frère « de ne pas le faire roi. Laissez-moi régner à « Mortefontaine, lui disait-il. »

Dans les lettres qu'il écrivait de Naples à sa femme, la reine Julie demeurée dans sa propriété avec ses filles Charlotte et Zénaïde, le roi, malgré

lui, exhale ses regrets et son chagrin de ne pouvoir vivre en paix dans ces beaux lieux.

Il écrit le 26 juillet 1807, de Capo di Monte : « La « vie de Mortefontaine est celle de l'innocence et « de la paix,..... La vie de Naples est celle des rois; « c'est un voyage sur une mer souvent calme, quel- « quefois orageuse. La vie de Mortefontaine était « une promenade aussi douce que ses eaux, elle y « coulait sans bruit, comme la nef légère qu'un petit « effort des rames de Zénaïde suffit pour pousser « autour de Molton. »

Après les triomphes de l'Empire, vinrent les calamités de sa chute, l'abdication de Fontainebleau et l'invasion russo-prussienne.

En 1814, les princesses durent quitter leur domaine pour ne plus le revoir. Le roi Joseph, sous le pseudonyme de Comte de Survilliers, avait dû s'embarquer pour l'Amérique.

Durant son absence forcée sa propriété fut sauvegardée par Madame de Villeneuve, parente de la famille Clary, et qui en fut déclarée légalement propriétaire.

C'est alors qu'elle loua le domaine à M. Schikler, riche baron prussien qui y fit de grandes dépenses et y mena grande vie.

Il y avait installé des haras renommés et ses fêtes étaient suivies par la haute société de l'époque.

Un tableau humoristique du célèbre peintre Carle

Vernet représentant l'arrivée de M. Schikler à Senlis en chaise de poste attelée de quatre superbes chevaux et escortée des piqueurs du baron, donne une idée du grand faste de sa vie à Mortefontaine.

Il faisait profiter magnifiquement les habitants du pays de ses largesses, et le nom du richissime baron n'est pas encore, depuis un siècle, oublié dans la région.

Aussi fut-il profondément regretté de tous lorsque, le domaine ayant été vendu par surprise, il dut céder la place à Louis Henri Joseph, Duc de Bourbon, Prince de Condé, le dernier des Condé.

IV

1827 A 1890

LE PRINCE DE CONDÉ
LA BARONNE DE FEUCHÈRES
LES HÉRITIERS DE LA BARONNE
LE DUC DE GRAMONT

Le domaine que la famille du roi Joseph n'espérait plus revoir, avait été mis en vente par Madame de Villeneuve et devait passer aux enchères.

Le baron Schikler qui s'y trouvait installé au titre de locataire, en eut fait l'acquisition à tout prix.

Mais, au mois de juillet 1827, l'Intendant du roi Joseph, gagné, dit-on, secrètement, en fit vente, de gré à gré, au Prince de Condé, la veille même du jour fixé pour les enchères et pour le prix de un million cinq cent mille francs.

Le prince n'avait acheté le domaine que pour y étendre le champ de ses chasses à courre. Il n'y venait qu'en chassant, couchait souvent au pavillon

de Vallière et laissait dépérir le parc et les bâtiments de La Grange déjà convertis en écuries par le baron Schikler, et laissa le château inhabité durant les cinq années qu'il passa à Mortefontaine.

Les habitants qui ne recevaient plus les mêmes bienfaits, ne cessaient de déplorer le départ du baron.

Gérard de Nerval, le chantre exquis de sa belle province du Valois qui l'a vu naître, était, comme on le pense bien, différemment impressionné de tout cela, et son âme de poète déplorait « *ce temps qui n'était plus, où les chasses de Condé passaient avec leurs amazones fières, où les cors se répondaient de loin, multipliés par les échos* » (1).

Mais le pire fut que les chasses — et peut-être aussi les amazones — absorbaient le prince au point de lui faire délaisser son beau domaine.

Un an après qu'il en eut fait l'acquisition, Madame Ducrest qui était venue souvent à Mortefontaine, eut le désir de le revoir.

Dans ses mémoires, elle exprime sa désillusion d'avoir vu ce contraste entre les splendeurs passées et l'abandon dans lequel les parcs se trouvaient déjà.

Rien ne lui avait jadis paru plus beau que ce

(1) Gérard de Nerval, *Sylvie*. Chapitre XIV.

séjour. Les guides accompagnaient les visiteurs à qui la reine d'Espagne offrait des fruits.

Lorsque Madame Ducrest y revint, elle n'y put admirer qu'un beau reste d'une résidence qui autrefois, avait peu d'égales en France. Des *fabriques* étaient en ruines, les branches des arbres risquaient d'aveugler les passants; et ce qui parut l'attrister le plus, ce fut *l'Archipel*, jadis si joli et devenu un cloaque dont les îles servaient de refuge aux grenouilles.

Après la mort du Prince de Condé, en 1830, Mortefontaine devint la propriété de la baronne de Feuchères, légataire de ce prince.

La baronne devant qui, nous dit le même Gérard de Nerval, « *les paysans s'arrêtaient éblouis, et la seule qu'ils eussent vue si imposante et si gracieuse dans ses saluts* » (1), ne devait pas jouir longtemps de son domaine.

Elle tomba malade et alla mourir en Angleterre d'où elle était originaire.

Mortefontaine passa alors à son beau-frère, M. Thanaron et de lui à sa fille Sophie qui, en 1850, épousa M. Corbin, préfet de l'Aisne, démissionnaire l'année suivante.

Il augmenta par une sage administration la

(1) Gérard de Nerval. *Sylvie*. Chapitre XIII.

valeur de son domaine qui, après lui, passa à sa veuve puis à ses enfants : le baron et la baronne de Meyronnet-Saint-Marc, le Comte et la Comtesse Amelot, et fut, en 1898, vendu en presque totalité à M. le Duc et à Madame la Duchesse de Gramont.

Madame la Comtesse Amelot conserva l'ancien petit parc avec le château historique de Mortefontaine.

Ainsi qu'on l'a vu, les nouveaux propriétaires n'ayant pas acquis le château n'ont pas cru devoir donner à leur terre le nom de Mortefontaine.

L'ancien fief de Vallière ayant occupé une position centrale dans le grand parc où ils firent édifier le splendide château dont on a lu la description, ils ont restitué à leur domaine le nom de cet ancien fief.

Ce nom, d'ailleurs, paraît plus historiquement approprié puisque, à l'origine, ce territoire et ses dépendances ne faisaient certainement pas partie de celui de Mortefontaine dont l'existence est moins ancienne.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DESCRIPTION DU DOMAINE

Pages

Promenade préliminaire. — Les prétendues Divinités Gauloises. — La Fontaine Le Peletier..... 3

TITRE I

La Stèle aux Combattants. — L'Hôtel d'Ormesson disparu. — La Grotte des Amours..... 9

TITRE II

Le Lac Colbert. — Le Rocher. — La Tour Duboscq. — Le Pont Sec..... 17

TITRE III

La Fontaine Claudine. — La Cabane du Pêcheur. — Le Pavillon de Vallière..... 23

TITRE IV

La Métairie de La Grange. — Le Lac de La Grange et l'Archipel. — Le Chaos et la Roche Pauvre. — La Colline de l'Homme Mort..... 29

TITRE V

Le Château du Duc de Gramont dans le Parc de Vallière..... 39

Pages

TITRE VI

Le Lac de l'Epine. — L'Ile Molton et les Ruines du Castel. — Sainte-Marguerite des Grès..... ... 45

TITRE VII

Le Golf de Vallière. — La Chasse à courre..... 57

SECONDE PARTIE

HISTOIRE DU DOMAINE

TITRE I

Du XII[e] Siècle à la Création des Parcs par Le Peletier. 67

TITRE II

De 1770 à 1790. — Création des Parcs par Louis Le Peletier..... 73

TITRE III

De 1790 à 1827. — Joseph Duruey. — Joseph Bonaparte, roi de Naples et d'Espagne. — Evénements historiques. — Le baron Schikler..... 79

TITRE IV

De 1827 à 1890. — Le Prince de Condé. — La Baronne de Feuchères. — Les Héritiers de la Baronne. — Le Duc de Gramont 87

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE VINGT-CINQ
MAI MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE
PAR LES IMPRIMERIES RÉUNIES DE
..... SENLIS (OISE)